

## LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

# Lating! E

N°22

#### **SOMMAIRE**

Page 2:

Coupe Nationale U18 Futsal

Page 3:

Assistance Juridique

Page 4:

Licences

Page 5:

Les Formulaires

Pages 6 & 7:

Procès-Verbaux

Page 8:

**Nous Joindre** 









## U18 Futsal

## **Coupe Nationale**

Tirage au sort du 4<sup>ème</sup> tour







## **4ÈME TOUR**

## **18 JANVIER**

**MARCOUVILLE CITY CP (R2)** 

VS LA CUATRO FUTSAL (R3)

PARIS 18 UNITED (R1) OU AS FUTSAL ARGENTEUIL (R1)

VS JEUNESSE AULNAYSIENNE (R1)

**ALMATY BOBIGNY FUTSAL (R1)** 

S PARIS FUTSAL (R2)

**B2M FUTSAL (R2)** 

VS

**KB UNITED FUTSAL (R2)** 



Pour en savoir plus sur ce tirage, cliquez ici!















# **Assistance Juridique**

#### Pour les clubs





Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.



Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant ici!









N°22

## Licences

#### Cas particulier du joueur présentant une licence avec la mention «active»

Dans le cas où le club a saisi une demande de licence et transmis les pièces correspondantes, mais que la Ligue n'a pas encore contrôlé le dossier et validé sa conformité, la licence du joueur apparaît avec le statut «active» sur les différents supports de présentation des licences.

Dans ce cas, le joueur peut participer à une rencontre de compétition officielle.

Il est toutefois rappelé que le club alignant un joueur avec une licence «active» doit faire preuve de (i) vigilance tant au niveau des informations saisies que des pièces transmises, et (ii) diligence en cas de refus d'une pièce, et ce, afin de ne pas risquer que la date d'enregistrement de la licence soit différente de celle de la saisie de la demande, et que, in fine, le joueur concerné ne soit pas qualifié.

Article 82.2 des Règlements Généraux de la F.F.F.: «les dossiers complets ou complétés dans un délai de quatre jours calendaires à compter du lendemain de la notification par la Ligue, ou la F.F.F. le cas échéant, de la ou des pièces manquantes, la date de l'enregistrement est celle de la saisie de la demande de licence par le club, par Footclubs.

Pour les dossiers complétés après ce délai, la date de l'enregistrement est celle de la date d'envoi constatée de la dernière pièce à fournir.»

#### Attestation d'affiliation club

Pour la saison 2024/2025, la FFF a déployé une nouvelle fonctionnalité qui permet à chaque club d'éditer, à tout moment, une attestation d'affiliation.

Pour ce faire, rendez-vous sur Footclubs via le menu "Organisation / Editions et Extractions / Onglet Attestation affiliation" :



Cliquez ici pour avoir un aperçu du chemin à suivre!











#### N°22

# Les Formulaires

### Demande de licences



Retrouvez dans la rubrique « Formulaires Club » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur Footclubs (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »).

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme!



Cliquez ici pour retrouver les différents formulaires!





N°22

LA LIGUE et vous!



## **Procès-Verbaux**



Commission Régionale du Football Féminin

Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium





Commission des Statuts et Règlements & Contrôle des Mutations

**Commission Régionale Football Loisirs** 

















# Procès-Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors





Commission Régionale Futsal

N°22

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives





Commission Régionale Futsal
N°23

Région iledeFrance



Crédit & Mutuel

**ESS**GENERALI

75 77 78 91 92 93 94 95





## **Nous Joindre**

#### Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique





#### **Contacts**

DA COSTA Sandra	01 85 90 04 90	Responsable IR2F
HISPAL Estelle	01 85 90 03 79	Chargée de Formation BMF
LERMA Lénaïck	01 85 90 03 71	Département Technique
NOGUEIRA Stacy	01 85 90 04 73	Chargée de Formation BEF
SALISSOU Raïssa	01 42 44 12 25	Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du Football Francilien sur les réseaux



paris-idf.fff.fr















